Charte du cyclo-partage– Ville de Herstal - Annexe 1

Déclaration d'activité[1]

Je soussigné,,

représentant la société,

N° d'entreprise,

Adresse du siège social,

.....,

en qualité de,

déclare souhaiter déployer une offre de véhicules en cyclo-partage en libre-service sur le territoire de la Ville de Herstal et sollicite cette dernière en vue d'obtenir l'avis positif tel que renseigné à l'article 4 de la charte du cyclo-partage – Ville de Herstal.

Type de véhicules	Nombre
Zone de déploiement	
Agglomération morphologique	OUI – NON
Entités secondaires (Vottem, Milmort Liers)	OUI – NON
Parc économique des Hauts-Sarts	OUI – NON

Je joins à cette déclaration, conformément aux exigences reprises à l'article 4 de la charte :

- Une version datée et signée de la charte (paraphe sur chaque page / signature sur dernière page avec inscription en toutes lettres des nom, prénom et qualité),
- Notre plan d'approche,
- La fiche technique des véhicules en cyclo-partage envisagés pour le déploiement,
- L'aperçu visuel des différentes pages de l'application pour les utilisateurs,
- Autre :
 -,
 -,
 -,
 -,

Fait à, le

Nom Prénom

.....

[1] À renvoyer par voie postale au Service Mobilité – Bureau d'étude – Ville de Herstal, 45 Place Jean Jaurès, 4040 Herstal ou par mail à l'adresse ville@herstal.be